

Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE

CRUX

JOURNAL, Rue de la Cambray n. 24

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE et on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE. Le journal Le Patriote Français est vendu par M. de la Roche, à Paris, rue de la Cambray n. 24.

AMLANACH FRANÇAIS.

- Lundi 25.—Prise de Weissenbourg (France) par le général Hachs (1793.)
- Mardi 26.—Passage de Minio (Italie) par le maréchal Bruna (1800.)
- Mercredi 27.—Prise de Bréda (Hollande) par le général Pérignon (1794.)

MONTÉVIDEO.

decembre 26 1843.

TRANSFUGES.

Les hommes Jean Elgar, sergent-major, Lulapy Baptiste, fourrier de la 2^e compagnie du 2^e bataillon, Laroque, ordonnance du commandant Alazar, ont déserté des rangs de l'honneur et de la liberté. Le dernier est passé honteusement à l'ennemi avec armes et bagages; on avait remarqué que depuis deux jours il fréquentait le consulat français, Jacques clarinette a aussi déserté avec armes et bagages.

Quel singulier contraste offre la conduite loyale et honorable de M. le comodore Purvis, et cette faiblesse devenue coupable à force de condescendance de M. l'amiral Massieu. Il suffit de comparer les actes de ces deux officiers supérieurs, pour se convaincre que ce dernier, en laissant intervertir complètement les rôles et les attributions du pouvoir qui lui était confié, s'est placé dans une position dont il ne peut plus sortir que par l'arbitraire le plus inique ou la honte la plus complète.

Quelle différence entre la conduite toute

rationale du comodore anglais, et la coupable adhésion que l'amiral français accorde à des actes entachés de la plus inouïe vénalité.

Pourquoi faut-il que ce soit nous, qui soyons obligés de faire l'éloge du comodore anglais, quand notre impartialité nous commande de blâmer énergiquement l'amiral français? C'est parce que si nous aimons la France comme tout ce qui est grand et beau, nous aimons encore plus ce qui est juste et loyal. Voyez l'amiral Massieu, rester dans l'inaction et la plus coupable indifférence, en apprenant l'assassinat de deux français à Maldonado. Aucune réclamation ne s'élève contre l'ordonnateur d'un pareil attentat, qui certain de l'impunité se rit de la faiblesse de ce pauvre vieillard.

Voyez maintenant le comodore Purvis, demander satisfaction de la violation des propriétés anglaises, et sur une réponse évasive faire lever le blocus de Montévideo. Et dites nous lequel comprend et pratique mieux les devoirs qui leur sont imposés à tous deux, par leur gouvernements et avant tout par ces sentiments d'humanité et de justice, qui sont innés au cœur de tout homme de bien?

Pourquoi faut-il que l'amiral français, cédant aux perfides suggestions d'un agent prévaricateur, ait eu la faiblesse d'en recevoir des ordres au lieu de lui en imposer, comme c'était son devoir, en le rappelant à l'exécution de ses instructions, qui étaient de protéger, et non de dénationaliser trois mille français menacés dans leur existence et dans leurs propriétés? il eut conservé alors, comme le comodore Purvis, comme l'amiral Le-

blanc, l'estime de tous les hommes de cœur, il n'eût point perdu cette popularité, qui quoi qu'on en dise, ne s'accorde qu'au mérite et ne s'obtient qu'à force d'intégrité et de vertus civiques.

La vie maritime avec ses combats, ses triomphes, ses périls ou ses amertumes, n'a point de distraction assez puissante pour détourner la pensée d'une perte aussi cruelle, quand celui qui la subit, la comprend, et qu'il est resté plus de cinquante ans inexpressé à cette perte par la noblesse de ses sentiments, et l'élévation de son caractère.

Nul ne sait mieux que nous, combien elle serait irréparable pour tout homme ami de la sainte cause de l'humanité et de la civilisation, qui aurait placé ses affections dans le triomphe de ces généreux principes. S'il y a une consolation possible, ce n'est point la renommée, ce ne sont point les honneurs, ce n'est point un grade, aussi lointain qu'on veuille le concevoir, ce n'est pas la fortune non plus, car nous ne faisons pas à notre amiral l'injure de lui supposer l'âme aussi vénale qu'à son subordonné? quelle compensation peut donc consoler de la perte de l'estime de ses concitoyens; de cette popularité honorable qui s'attache sur ces bords aux noms des Leblanc, des Purvis?

Pour nous, quand on a le cœur élevé, quand on le sent battre avec force aux mots "d'humanité et de liberté" il n'y a qu'une consolation possible à cette perte; c'est de pouvoir se dire: je ne l'ai pas méritée! c'est aussi la conscience du devoir dignement et noblement rempli, des services rendus au pays, à la cau-

FRUILLÉTON.

INES DE TOLEDE.

(Suite.)
VII.

LES DEUX ORDRES.

—Monseigneur, dit-il, peut-être avez-vous encore un moyen de salut, mais ce moyen exige beaucoup de vigueur tout à la fois et de circonspection. Je crois à peu près connaître la personne qui possède le fatal breuvage.

—Son nom? demanda vivement le cardinal.

—Je ne suis pas aussi certain que ce soit elle, pour la compromettre en la nommant. Mes habitudes répugnent d'ailleurs à la révélation.

—Mais alors, comment voulez-vous que nous parvenions à faire rentrer ce papier en notre possession?

—Rien de plus simple. Que votre éminence me donne un ordre d'arrestation en blanc, et je me charge de mener la chose à bonne fin.

—Qu'à cela ne tienne, répliqua le ministre en prenant une feuille imprimée, et en traçant rapidement son nom au bas. Puis, frappant sur un timbre placé sous sa main:

—Vous allez, dit-il à un officier qui parut, prendre immédiatement avec vous trois aides; vous accompagnerez M. le marquis de Los Herreros et obéirez aveuglément à tout ce qu'il lui plaira de vous ordonner, car il s'agit ici d'une mission de la plus haute importance pour l'intérêt de l'état.

Et comme le vieux chambellan se disposait à sortir:

—Allez, lui dit-il, mon ami, mon véritable ami; réussissez dans votre entreprise; et comptez sur la reconnaissance de l'Espagne.

—Je serai suffisamment payé, répondit sans rire Los Herreros, par le service que je vais être avec honneur de rendre à votre éminence.

Et il s'éloigna transporté de joie du succès complet de sa visite. Une heure après, toute la police de Madrid était à la recherche de Pélissier, qui ne pouvait manquer d'être découvert. Le marquis se rendit dans son hôtel pour y attendre le résultat des recherches. On se tarda

pas à l'instruire du lieu où le jeune homme s'était tenu. Il n'y a rien d'habile comme la police pour découvrir les bonnes gens. Il n'y a guère que les fripons qui lui échappent facilement. C'est de même dans tous les pays. Le marquis, à cette nouvelle, se mit en route vers la demeure de la señora Carmine, pour y arrêter son jeune rival, saisir ses papiers, reprendre sa renouciation à la main de la riche pupille, ainsi que le consentement de la princesse des Ursins, et en même temps faire emprisonner le jeune homme et l'empêcher de pouvoir faire aucune révélation au cardinal, jusqu'à ce que la girouette politique lui prouvât bien évidemment de quel côté soufflait le lendemain le vent de la faveur royale.

Or, tandis qu'on se disposait à l'arrêter à la faveur de la nuit, qui était venue pendant ce temps, Pélissier se présentait à son tour chez le cardinal, conformément aux instructions de dona Inés.

En l'apercevant, le cardinal, que la délation de Los Herreros avait mis dans un état d'inquiétude et d'agitation extrême, fronça le sourcil et lui dit sans le reconnaître:

de la loyauté et de la civilisation. M. Massieu ne peut se l'appliquer, sa trop grande faiblesse envers le consul, lui a ôté tout recours de pouvoir se dire : il n'y a pas de ma faute ; il doit porter sa part de responsabilité dans la repulsion éprouvée sur ces bords pour les agents français.

Qu'il y a loin de cette conduite à celle que tint en pareille occurrence M. l'amiral Baudin, lorsque, plaçant l'honneur, avant l'emploi, il préféra subir la brutale destitution de M. Thiers, que de céder aux injustes exigences de M. Mollien, consul général à la Havane.

Cette conduite digne et ferme, fait honneur à un chef militaire aussi distingué que M. l'amiral Baudin, et nous permet à nous de rendre hommage au courage civil qui lui fit préférer de renoncer à son commandement, que de se charger d'une expédition à des conditions qui pouvaient compromettre la dignité attachée à l'importance de ses hautes fonctions.

Il ne craignit pas, lui, plein d'énergie et de courage, d'adresser au ministère une sorte d'injonction comminatoire, de menacer de démissionner son commandement, si l'on ne destituait un fonctionnaire de l'ordre diplomatique. Il ne craignit pas, lui, chef militaire, à la tête de forces du gouvernement, de faire de justes remontrances à ce gouvernement duquel il tenait son pouvoir, et d'exiger le rappel de ce fonctionnaire, préférant sa propre destitution que de céder aux exigences d'un consul qui pouvaient compromettre l'honneur et les intérêts de la France.

C'est qu'il était pénétré de la grandeur des devoirs que lui imposait sa position de représentant armé de la France, et qu'il savait, que pour la faire respecter comme on la craint, il faut qu'elle se montre aussi loyale qu'elle est grande et forte.

C'est aussi, qu'il savait, qu'il commandait à ces officiers dont l'intelligence égale le cou-

rage, à tous ces braves qui pour supporter sans se plaindre les fatigues et les ennuis d'un service qui les tient constamment éloignés de la patrie, ont besoin de se rappeler qu'ils sont les dignes enfants de la France, chargés par elle d'aller dans les pays lointains protéger son commerce et étendre les bienfaits de sa civilisation.

C'est encore, que, comme homme d'action, comme citoyen honorable, comme chef d'une rare énergie, il était digne de les commander.

Que ne pouvons nous en dire autant de M. l'amiral Massieu, à qui sa position et les circonstances dans lesquelles il se trouvait place, permettaient d'acquiescer l'estime, la reconnaissance et l'admiration d'une nombreuse population, luttant pour la liberté contre le despotisme, contre la barbarie pour la civilisation ?

Que n'a-t-il combattu les tendances liberticides et intéressées de M. Pichon ? que n'a-t-il, pour prouver sa puissance, exigé réparation complète, éclatante, de l'assassinat commis à Buenos-Ayres sur la personne d'un officier de la corvette la "Perle" dont la dépouille fut ignominieusement traînée dans les rues de cette capitale ? que n'a-t-il pour prouver sa force et sa volonté exige, de l'égoïste avec lequel il vient de traiter, satisfaction des deux français, assassinés en plein jour à Maldonado, il y a à peine un mois ?

Non il a préféré, persistant dans sa triste condescendance, laisser impunis tous ces forfaits, et ne se réveiller de cette léthargie, que pour menacer un peuple ami de la France. Il montre aujourd'hui une avidité de répression très-impolitique, conséquence naturelle de sa condescendance envers Mr. le consul, qui l'a entraîné dans un précipice dont il ne peut sortir, ainsi que nous le dirons plus haut, que par l'arbitraire le plus odieux ou la honte la plus complète.

Cette tendance à l'emploi de la force nous effrèe bien peu, car avant d'en venir à cette dernière et brutale illégalité, Mr. l'amiral devra se rappeler que le roi des français l'a envoyé dans ces parages, pour protéger et non pour détruire, pour défendre et non combattre ses compatriotes, et que si pour un temps les Légionnaires ont cessé d'avoir droit à ce titre, ce n'est point sur leur demande, et de leur propre volonté, c'est par la force

de plus ou de moins importe assez peu sur la quantité. Répondez donc, avez-vous quelque renseignement à ajouter, qui me prouve, sinon la légitimité de la mesure, du moins l'autorité de la personne qui la réclame ?

Cette personne m'a dit qu'à ces simples mots : "Amors con misterio," vous reconnaîtrez facilement qu'elle n'est pas de ces personnes à qui le premier ministre puisse opposer un refus.

—Qu'entends-je ! s'écria vivement le cardinal en se rappelant que c'était la devise de son imprudent madrigal à la reine. Quoi ! Sa Majesté...

Il s'arrêta, ne doutant plus, à ce mot de passe, que la demande ne lui fut adressée par la reine elle-même, dont le signalement avait été parfaitement reproduit d'ailleurs par le jeune messager, qu'il reconnut alors en le considérant plus attentivement et en recueillant ses souvenirs, pour le jeune bachelier qu'il avait si rudement traité la veille.

—Peste ! mon jeune ami, dit-il gracieusement à Féliciano pour lui faire oublier sa précédente réception, si j'en juge par la mission de confiance que vous remplissez ici, vous n'avez pas perdu votre temps. C'est ce qui s'appelle faire promptement son chemin.

—Le fait est, monseigneur, répartit sagement le bachelier, que la fortune me sourit assez depuis hier. Et cependant, ajouta-t-il d'un air tout à la fois moqueur et

des circonstances... incohérence de Mr. le consul. Raison... coalition... l'avenir... moral de cohésion et de résistance qui maintiendra l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes, et la relèvera triomphante de tous les désastres.

Ayons aussi espoir dans l'arrivée prochaine d'un amiral, jeune, ferme, intègre, exempt de prévention, qui nous verra, nous jugera, et ne pourra empêcher de rendre justice à nos honorables intentions en approuvant la résistance, que l'instinct naturel de la conservation, nous a porté à faire à l'ennemi des hommes et des principes civilisateurs.

Après avoir souffert toutes les perpétuelles des exigences, des menaces, du mauvais vouloir, de l'emportement et de la faiblesse des deux agents que notre gouvernement a envoyé auprès de cette République pour son malheur et le nôtre, nous devons espérer, et nous sommes en droit de croire que nous en avons fini avec ces meneurs, et qu'enfin l'attitude ferme, résolue et inébranlable de la Logique des Volontaires, leur aurait fait comprendre qu'il était temps de cesser de la tourmenter, puisque toutes leurs tentatives pour la débaucher avaient toujours échouées et étaient venues se briser contre une résolution qui ne changera que lorsque justice aura été faite à son bon droit.

Cette justice nous l'obtiendrons parce que nous saurons la mériter.

Il serait donc bien temps que ces deux agents qui semblent être en conspiration permanente contre notre repos et notre conservation, voulussent bien considérer que ces 3000 hommes devenus libres de leurs actions, sont presque tous d'honnêtes industriels et de pères de familles établies, représentant à eux tous un capital dix fois plus fort que ce petit nombre de privilégiés que Mr. Pichon et Mr. Clerval ne considèrent et ne citent que par ce qu'ils se disent riches, et que ces trois mille hommes enfin ne fussent pas traités comme une réminiscence de gens sans aveu qui doivent obéir et se soumettre à être gouvernés selon le bon plaisir de MM. Pichon et Clerval.

La loi est une pour tous, cependant elle a été méconnue lorsque cela convenait aux desseins de Mr. Pichon, et il ne s'est souvenu de son application, que lorsque nous les avons présentés. Alors l'abathème a été lancé contre nous, mais puisque nous nous sommes soumis aux conséquences, cette loi que l'on voudrait en vain nous appliquer, ne peut plus avoir d'action sur nous.

Si, postérieurement, le gouvernement français (au dire de MM. Pichon et Clerval) voulait observer la plus stricte neutralité et en donner une preuve au gouvernement Argentin, il ordonnerait de nous faire déposer les armes comme français, ou de renoncer à notre cocarde et à tous les emblèmes et couleurs qui puissent avoir quelque similitude

naïf, enchanté qu'il était d'exercer une petite vengeance, et cependant, je suis parvenu sans avoir même le talent de préparer la moindre soupe au fromage.

—Albérone se mordit les lèvres, mais ne voulut pas blesser de noyades le jeune bachelier, qu'il regardait sans aucun doute comme l'envoyé de la reine auprès de lui. Mais quelles étaient, pensait-il, les intentions de la reine en lui faisant demander un ordre d'arrestation ? Qui voulait-elle faire arrêter ? De quelle nature pouvaient être ses griefs, pour qu'elle ne songeât pas à en demander publiquement la réparation ?

Quoi qu'il en fut, il n'y avait pas moyen de rien refuser dans la position précaire où il se trouvait, et quand bien même il se tromperait une erreur même en pareil cas démontrerait au besoin son zèle à Elisabeth. Il prit donc, comme pour Los Herreros, une feuille imprimée, y traça rapidement son nom ; puis, croyant répondre plus amplement aux bonnes dispositions de sa jeune et belle souveraine, en accordant une faveur à son protégé :

—Mon jeune ami, dit-il à Féliciano, les intentions de la personne qui vous a envoyé sont sans doute que l'arrestation qu'elle réclame soit mise la plus promptement possible à exécution ?

—Oui, monseigneur.
—A-t-elle déjà chargé quelqu'un de cette exécution ?
—Oui, monseigneur, c'est moi qui ai cet honneur.

—Que voulez-vous ?
—Un ordre d'arrestation en blanc, répondit Féliciano.
—Et au nom de qui voulez-vous me faire une pareille demande ? s'écria le prélat étonné, mais soupçonnant quelque mystère.
—Monseigneur, il m'est impossible de vous nommer la personne qui m'envoie.
—Voilà qui est étrange. Est-ce au moins quelqu'un de la cour ?
—Oui, monseigneur, c'est une dame... une grande dame...
—Jeune ?
—Jeune.
—Jolie ?
—Jolie.
—Brune ou blonde ?
—Brune. Mais, monseigneur, balbutia le bachelier, se souvenant de la leçon que lui avait faite Isidre, peut-être ne devrais-je pas entrer dans tous ces détails. Votre éminence m'oblige à des révélations qu'il ne m'appartient pas de faire.
—Une dame de la cour, dites-vous ? j'ose, j'ose, murmura le prélat en cherchant dans sa tête à qui pouvait se rapporter ce signalement. L'aventure est bizarre ! mais je ne puis sur d'aussi faibles indices accorder une pareille demande, quoique en définitive, une arrestation

avec celles de la France, nous nous sommes encore sou-
mis, parce que rien n'était changé pour nous qui ne vou-
dions pas abandonner les garanties positives que nous nous
étions données, contre des mots vides de sens et qui ne sont
que des promesses fallacieuses aux quelles M. l'amiral sait
par expérience que l'on ne peut ajouter foi. D'ailleurs
les garanties ne consistent pas dans les promesses, mais
bien dans l'exécution des promesses, et comme M. l'ami-
ral n'a pas jugé à propos de nous garantir cette exécution,
il n'en suit naturellement que M. l'amiral ne nous garan-
tit rien, et que comme c'est de lui que nous devons les
attendre et même les exiger, il en résulte qu'il n'a fait
qu'une démarche dérisoire quant à nos garanties, et peu
honorables pour le caractère dont il est revêtu.

Au surplus, pourquoi, à moins de mauvaise pensée, vou-
loir nous forcer à faire une chose qui ne peut nous convenir,
et compromettre ce que nous avons intérêt à conserver car
on ne pourra pas je pense nous refuser ce que l'on ne
refuse même pas à des animaux, l'instinct de notre con-
servation. Lorsque vous nous avez imposé l'alternative
de renoncer, pour avoir le droit de conserver. Eh bien!
nous avons répondu à tous ce que vous avez exigé pour
conserver ce qui nous convenait. Que voulez vous de plus,
à moins de faire abnégation du bon sens, de la raison et de
la justice. Il est douloureusement vrai que vous n'avez
pu donner de preuves de posséder ces trois qualités.

Si votre présence et votre abnégation n'ont pas été
comprises par vous, MM. Pichon et de Cerval, si vous
n'avez pas eu depuis dix mois, vous mettre à la hauteur
de notre position et de la votre, voudrez vous aujourd'hui
nous faire supporter les conséquences de votre politique
imprudente et fautive, au point de tomber dans l'absurde.
Non, encore une fois non, car enfin à chacun ses œuvres.

Si vous prétendez nous intimider par des moyens que
la raison, le bon sens, la justice et la morale réprouvent,
vous vous trompez, notre volonté ne fléchira pas, car à
nous aussi hommes libres il est permis d'en avoir une, et
croyez-le bien, elle saura se faire respecter en se re-
ferrant dans son bon droit contre l'injustice, et la calomnie,
car cette population honnête, sage, prudente et dont la
conduite est irréprochable de tous excès malgré sa force,
n'a opposé que de la soumission à l'oubli total du respect
qu'elle devait mériter.

Vous ne pouvez douter messieurs et personne ne l'osera,
qu'au milieu des mille et un motifs dont cette population av-
rait pu se prévaloir contre les infamies dont elle a été abreu-
vée qu'elle est en droit de reprocher comme elle le repro-
che aux agents du gouvernement, tel que celui de la Fran-
ce qui n'a pu ni dû vouloir que ses enfants soient traités
comme des proscrits abandonnés de la mère Patrie.

En acceptant la dure alternative que vous nous avez

imposée, nous sommes redevenus hommes libres et indé-
pendants; libres et indépendants nous resterons de votre
autorité, jusqu'à ce que votre gouvernement, mieux informé
sur votre conduite, nous ait rendu la justice que nous
croions devoir mériter. D'ailleurs cette résolution, c'est
vous qui l'avez provoquée en nous refusant toute assistance
et protection, vous nous avez mis en dehors de votre juri-
diction tant que cela vous a convenu, eh bien! aujourd'hui
nous refusons de nous y soumettre, parce que à notre tour,
cela ne nous convient pas, vous nous avez calomniés, dé-
truis aux yeux de notre gouvernement, nous en avons ap-
pelé à notre gouvernement et aux chambres, nous atten-
drons.

Si, aussi inconséquents dans votre conduite que dans
vos actes, vous avez eu la pensée de nous rendre les vic-
times de votre conduite déloyale, tortueuse et irrésolue,
nous n'en accusons que vous, car jamais nous ne pour-
rions croire que le gouvernement français ait pu être in-
conscient avec lui-même, comme vous l'avez été jus-
qu'à ce jour envers nous, nous ne le croyons pas et nous
ne le croirons jamais; mais si cela était, nous nous con-
tenterions de le déplorer, mais, malgré tout, nous croi-
rions encore qu'il a été trompé à notre égard, c'est notre
foi, c'est notre conviction, et tout nous autorise à conser-
ver l'une et à persister dans l'autre.

Vous nous avez menacés d'agir par la force pour nous faire
obéir aux ordres que vous prétendez avoir reçu du gou-
vernement, et cela au moment où tout nous porte à croire
que votre conduite a été blâmée et désapprouvée, vous
voulez nous intimider en ajoutant le mensonge à la mau-
vaise foi, vous voulez user des derniers moments d'un
pouvoir qui vous échappe pour obtenir de nous une sou-
mission que vous avez rendue impossible et par votre con-
duite et par vos actes, qui lorsqu'ils seront bien connus
suffiront pour légitimer une résistance déjà légitime par
tous les sacrifices pénibles que vous nous avez imposé au
nom du roi, sacrifices auxquels nous ne nous sommes
soumis que par respect et obéissance pour le chef de la
nation, que vous représentez si mal.

Il est impossible, d'ailleurs, que les gouvernements
français et anglais, qui depuis si longtemps ont adopté et
suivi la même politique, aient voulu se séparer aujour-
d'hui pour nous et rien que pour nous, en donnant l'un
des ordres d'agir avec la force et l'autre de se renfermer
dans la plus stricte neutralité. Or, comment concevoir la
menace faite par l'amiral de faire usage de la force bruta-
le de 200 canons et de 2,000 hommes envers le gouver-
nement de la République Orientale; ce qui équivaudrait à
une déclaration de guerre, droit qui n'est accordé en
France qu'au roi seul, avec les instructions de stricte neu-
tralité. D'ailleurs, si le gouvernement de roi avait pu don-
ner un ordre semblable, il en aurait donné connaissance

Sans perdre de temps, Féliciano, courut au palais, où
Inés était réfugiée sous l'escorte de Domingo. Les sbires
qui accompagnaient le jeune homme, et qui portaient les
armes du cardinal, lui en facilitèrent l'accès. Doña Inés
l'attendait avec une vive anxiété. En le voyant paraître
un éclair de joie illumina son gracieux visage. Elle prit
l'ordre d'arrestation des mains de Féliciano, et, après s'être
fait rendre compte des différents incidents de sa mission:
— Ah! monsieur le marquis, dit-elle, c'est ainsi que
vous en agissez avec nous! Vous nous déclarez la guerre;
soit! Nous combattrons contre vous, et à armes égales.
Nous verrons qui de vous ou de nous sera le plus adroit ou
le plus fort.

En parlant ainsi, elle avait pris une plume et écrivit le
nom du marquis lui-même sur l'ordre d'arrestation.

— Partez, dit-elle à Féliciano, partez et faites vite. No-
tre bonheur, ajouta-t-elle en appuyant sur ce mot, notre
bonheur est en ce moment le prix de la course.

Féliciano se remit en route, toujours accompagné de
ses sbires.

Ne se doutant nullement du danger qui le menaçait, le
marquis ne pouvait être sur ses gardes. Il était rentré sous
son hôtel pour y attendre les nouvelles informations que
ses hommes étaient allés chercher dans toutes les direc-
tions. Quand Féliciano se présenta pour l'arrêter, il n'y
avait donc pas moyen d'opposer la moindre résistance. Il
se résigna.

Le gouvernement anglais, qui en aurait fait un grand
part à M. le comte de... afin d'éviter toute...
dans l'exécution des instructions...
Il est donc évident que M. de Cerval n'a pas pu...
d'autres instructions que celles adressées à M. le...
le Puy, et lors de nous... sur les instructions et
calculs le gouvernement du roi, sur de deux choses l'une,
si M. l'amiral nous trompe il outre-passe ses pouvoirs et
emploie un moyen réprouvé par la morale, pour nous fai-
re arriver aux fins de M. Pichon, de nous faire déposer
les armes quand même, pour favoriser le prétendu pré-
dent légal, ou notre gouvernement a dissimulé avec le
gouvernement anglais sur les instructions envoyées à M.
de Cerval; ce qui n'est probable que pour certains ser-
vices volcaniques ou oraux, car nous n'omettrons jamais
que la loyauté française ait pu faillir dans une affaire in-
ternationale vis à vis de son allié, contre une population
amie, et enfin contre ses propres enfants.

Non, encore une fois non, le gouvernement du roi n'a
pu vouloir nous sacrifier aux prétentions orgueilleuses et
mensongères de l'un et à la faiblesse prophétique de l'autre
de ses agents.

Je proteste donc de nouveau devant Dieu et les hom-
mes, au nom des braves Légionnaires, contre la conduite
et les actes de M. Pichon, consul général de France à
Montevideo, et contre M. Massieu de Cerval, vice-amiral
commandant la station dans les mers du sud.

Le Colonel de la Légion des Volontaires,
THIEBAUT.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 26.

F Sainte Catherine, en 10 jours, brick goelette laques,
Clara, à Zimmermann, Frazier à vos bois à bruler.
Parnagua, en 13 jours, brick brésilien Oreste à ordre.
Barcelone, Malaga et Rio-Janeiro, potacra espagnole
Carisur, à ordre.
Baltimore, banque américaine Hété, à Salsgala et
comp.

AVIS.

EN CHARGE POUR LE HAVRE.

Passagers seulement.

Le joli trois mâts barque française la Lépisc-
Marie, cloué et chovillé en cuivre, d'une excel-
lente marche, en ce moment en charge à Bue-
nos Aires, partira pour le Havre de Grace
sous le commandement du capitaine Maugen-
dre, du 20 au 25 janvier, et touchera à Monte-
video pour y prendre quelques passagers de
chambre, seulement, auxquels il garantit le

La soirée était déjà avancée lorsque Féliciano, après
avoir accompli son expédition, revint au palais en rendre
compte à Inés. Tout avait complètement réussi. Les Her-
reras étaient en prison, et Féliciano avait reconquis, en
même temps que l'ordre d'arrestation qui le concernait,
le brouillon du fameux madrigal que le cardinal, en ce
même moment, continuait de regretter cruellement d'avoir
envoyé à la reine.

— Victoire! s'écria gaiement Inés.
— Victoire! répéta Féliciano, qui comme beaucoup de
généralistes se trouvait embarrassé sans trop savoir comment.
— Oui, victoire! répéta le sceptique Domingo; mais
n'oubliez pas que la défaite est toujours voisine du triom-
phe.

— Il est vrai, dit Inés. C'est demain seulement qu'aura
lieu la bataille décisive. Je ne sais qui l'emportera défi-
nitivement, mais du moins nous avons en ce moment l'avanta-
ge de la position. Ayez donc bon espoir.

Cela dit, elle tendit sa main à Féliciano, qui la prit
avec transport contre ses lèvres. Le bachelier et Domi-
ngo prirent congé d'elle et regagnèrent la fonda, où leur
présence calma les vives alarmes de la señora Camina
et où ils purent se reposer après des fatigues épuisantes de
la journée.

(La suite au prochain numéro.)

meilleure fabrication et toutes les commodités
 on ne peut espérer de rencontrer à bord d'un
 navire construit pour le transport des pas-
 sagers pour les conditions du passage
 à ses consignataires MM. Isabelle et fils, rue de
 la Trinité y Tres numero 81.

AVIS.

M. Pierre Grandebert ne pouvant vendre, ni aliéner
 ses biens de quelque manière que ce soit, jusqu'à conclu-
 sion des différends qui existe entre lui et Mme. Marie
 Germain, pour lequel il est appelé devant le tribunal supé-
 rieur, et ne possédant, pour tout bien reconnu, que trois
 braches latérales, se prévient que tout ce qu'on fera avec
 le dit Grandebert sur ces braches, sera nul et sans va-
 leur aucune.

THEATRE DU COMMERCE.

Des Amateurs Français donneront une grande soirée
 dramatique, le Jeudi 28 Décembre.
AU BENEFICE DES BLESSES
 En combattant pour la liberté.

Première Représentation de L'INTERDICTION

ou
QUINZE ANS DE CAPTIVITE.
 Drama historique en 2 actes, par Emile Souvestre.
 Un intermède de musique et de chansonnettes.

LA COCARDE TRICOLEURE

ou LES FRANCAIS A ALGER.

Vaudeville en 3 actes et à grand spectacle, par MM.
 Cogniard frères.


Rien ne sera négligé pour donner à cette soirée tout
 l'attrait possible, et nous ne doutons pas que tous les amis
 de l'humanité s'empresseront d'y assister et d'apporter
 leur tribut aux généreux défenseurs blessés en combattant
 pour une si noble cause. Tel est le but que se proposent
 les amateurs qui paraîtront dans cette soirée, et ils croi-
 ront l'avoir atteint si leurs nombreux compatriotes y as-
 sistent et leur accordent l'indulgence et la bienveillance
 qu'ils attendent d'eux.

Le spectacle commencera à 7 heures et demie.
 Ordre du spectacle: 1. L'Interdiction, 2. L'Intermède
 3. La Cocarde Tricolore.

Nota: Les personnes qui désirent des places peuvent
 s'adresser à Mme Viglezzi, rue de Rivoli.

AVIS DIVERS

AVIS.

 A vendre la patronage d'une jeune
 domestique de l'âge de 16 ans, sa-
 chant laver, coudre, repasser, cui-
 siner et apte à toute espèce de ser-
 vice intérieur d'une maison étant
 vendue par nécessité des ses maî-
 tres, elle sera passée à meilleur marché que
 ce quelle a coûté: la personne qui désirerait
 en faire l'achat peut passer à ce bureau ou on
 lui donnera tous les renseignements neces-
 saires.

AVIS.

POUR BORDEAUX.

Partira pour la dite destination à la fin de
 ce mois, le trois mats français Crois-
 Kear, cap. Auguste Graveres. Ce navire est
 neuf et d'une excellente marche il offre de
 une cabine spacieuse toutes les commodités
 de tables pour les passagers.

Les personnes qui désireront prendre charge
 de passage à bord, sont priées de s'adresser
 aux consignataires le M. Hir frères, rue de So-
 le numero 26 ou au cap. à bord.

EL ALMANAQUE

de la

REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY.

Que hace veinte años se publica por la imprenta de la
 Caridad, acaba de darse á luz por la misma imprenta para
 el proximo

Año de 1844.

Contiene el diario de eclipses de luna y la salida y ac-
 so del sol; infinitas épocas memorables, así generales co-
 mo particulares del Estado; la relacion nominal de las
 personas que integran los poderes Legislativo, Ejecutivo
 y Judicial, de los demas gefes de oficinas, del cuerpo Di-
 plomatico y de los agentes estrangeros en la república.
 Una lista de los dias y años de los Monarcas y festividades
 nacionales de las potencias con quienes hemos celebrado
 sayales en nuestra república. La nueva nomenclatura
 de las calles por orden alfabético y todas las demas mate-
 rias acostumbradas.

Se halla de venta en la Imprenta de la Caridad y en la
 Libreria de D. Pablo Domenech.

AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sarandi (autrefois St Charles), n. o
 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de de la Lé-
 gion, on trouvera vins rouges de Bordeaux très
 bons à 4 vingtoins, idem blanc à réal, vieux
 rhum à réal la cuarte. Les vins en caisse et en
 bouteille et les liqueurs de toute classe, sont
 au prix le plus modere, ainsi que toute espere
 de comestibles.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le
 cru à réal et demi, le sol à 30 reaux la livre.

On vient de recevoir de Franco et du Bro-
 sil, une forte partie de tabac à priser de pre-
 miere qualite, on le vend en gros et en detail
 ainsi que cigares Havana et autres et un bel
 assortiment de pipes de meilleur gout.

On y trouve aussi des ouvrages français
 choisis, tels que grammaire Chapsal, fables de
 Lafontaine, idem de Florian, géographie de
 Lehoumme, Bossay et Anseri et une collection
 de cartes géographiques, dictionnaires fran-
 çais espagnol et espagnol français.

AVIS.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue
 Ituzaingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un
 grand assortiment de conserves alimentaires
 de J. Colin de Nante, à des prix très moderes

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison
 soit à un rez-de-chaussée, soit à étage, offrant
 pour le paiement toutes les garanties possibles,
 des personnes qui en auraient, sont priées de
 s'adresser au college français de Mmes Guyot,
 rue Washington n. 82, ancienne rue San-
 Diego.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur
 familles, sur le sort des nommés François Sou-
 hani, marin, natif de Marseille, qui se trouvait
 en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.
 Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé
 de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont
 priées de passer au bureau du "Patriote" où
 des communications importantes sont déposées
 pour les intéressés.

AVIS.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et
 qui se trouvent de reste dans l'institution de
 M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. o 342. Télé-
 maque français Espagnol, et Espagnol français
 reliure très riche; id. test en français. Dic-
 tionnaire français espagnol et espagnol fran-

çais par Taborda. Histoire de Napoleon avec
 portraits, plans de bataille etc par Norvins.
 Physique avec planches par Biot. Géodésie
 ou traité de la figure de la Terre, comprenant
 la Topographie, l'Arpentage, le nivellement,
 la Géographie terrestre et astronomique, la
 construction des cartes etc par Francoeur
 professeur de la faculté des sciences de Paris.
 Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire
 de la révolution française par Thiers. Cartes
 géographiques séparées. Matématiques. Gram-
 mairica de Cintréau.

AVIS.

POUR MARSEILLE

Le brick français Baptistin son capitaine Gi-
 mio, partira n'importe comment vers son char-
 gement du 10 au 15 décembre. Les personnes
 qui auraient des marchandises à embarquer, pré-
 vent pour mieux compter sur cette prochaine
 date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap-
 tain. Pour d'autres renseignements s'adresser à
 monsieur R. de Languas rue de las Piedras
 n. 96.

AVIS.

o magasin de modes, si achalandé, de s'uo
 Mme Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et
 176, étant à vendre les personnes à qui il pour-
 rait convenir d'en faire l'acquisition, sont invi-
 tées à adresser leurs propositions à M. Michaud
 l'un des commissaires provisoires, rue de Za-
 vala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant

EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le beau navire à trois mats l'Alfred, d'ou-
 bli et choville en cuivre, partira prochainement
 pour ladite destination sous le comman-
 dement du capitaine Dubetrand, ayant la
 majeure partie de son chargement arrêtée, il
 recevra le reste à frêt ainsi que des passagers
 qui seront très bien traités et logés dans sa
 vaste et belle chambre; s'adresser pour l'un
 et l'autre au capitaine à son bord, ou à M. E.
 maymond et Theil calle dol 25 de mai nu-
 Rero 108.

ALMANACH

De la République Orientale de l'Uruguay.

Qui se publie depuis vingt ans à l'imprime-
 rio de la Charité, vient de paraître à la même
 imprimerie pour l'année

1844.

Contenant les jours de la lune, le lever et le
 coucher du soleil; une infinité d'époques mé-
 morables tant générales que particulières de
 l'Etat, la liste nominative des personnes qui
 forment le pouvoir, législatif, exécutif et judi-
 ciaire et autres chefs et employés du corps di-
 plomatique et des agents étrangers près la Ré-
 publique; une nomenclature de l'âge des mo-
 narques et des fêtes nationales des puissances
 qui ont des relations avec la République; la
 nouvelle nomenclature des rues par ordre al-
 phabétique, et toutes les autres matières de
 coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de la Cha-
 rité à la librairie de D. Pablo Domenech.

Avis au Commerce.

A louer dans le centre de la ville une cham-
 bre et un beau magasin. S'adresser pour plus
 amples renseignements au bureau du Patriote

Le Gerant, Jh. BEYNAUD.